N° 28 – Juillet 2014



L'écho du canton

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers

EDITORIAL

Le 18 avril dernier, les nouveaux délégués communautaires m'ont élu pour être leur Président, votre Président pendant les 6 prochaines années.

Je les remercie de leur confiance et je donnerai, comme je l'ai toujours fait, le meilleur de moi-même, pour assumer cette mission au combien difficile.

Les 7 Vice-Présidents élus m'accompagneront dans ma tâche au quotidien et dans les fonctions que je leur ai attribuées.

Au cours de cette mandature, deux dossiers importants demanderont une attention toute particulière pour notre Communauté de communes : la réforme des collectivités territoriales avec une éventuelle fusion de notre intercommunalité et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Je remercie également les représentants élus des communes qui participeront aux différents travaux des commissions pour un développement efficace de notre canton.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Le Président

Jean-François COMPIEGNE

Sommaire

Permanences au Centre Socioculturel
9 rue de la Longeville à HUCQUELIERS

MONSIEUR LE CONCILIATEUR
1er et 3ème Mercredi du mois de 14h00 à 17h00
NOUVEAUX JOURS ET HORAIRES

ASSISTANCE SOCIALE DE LA MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DU MONTREUILLOIS
Uniquement sur rendez-vous au 03.21.90.88.11

MISSION LOCALE
Uniquement sur rendez-vous au 03.21.86.76.96
Jeudi toute la journée

CAF DE CALAIS
Tous les 1ers mercredis de chaque mois
de 9h30 à 11h30 - Permanence supprimée à compter du 1er octobre 2014

CPAM
2ème et 4ème Vendredi du mois de 14h00 à 16h30

Pôle Emploi : Les demandeurs d'emploi du canton d'Hucqueliers sont rattachés au
Pôle Emploi d'Hesdin, 7 rue d'enfer – 62140 HESDIN
Tél : 03.21.90.04.60 – Fax : 03.21.90.04.61

Borne visioguichet Pôle emploi à Hucqueliers : les demandeurs d'emploi peuvent se connecter avec leurs conseillers Pôle Emploi, consulter les offres d'emploi...
Rendez-vous au centre socioculturel à Hucqueliers (Horaires page xx)

Besoin d'un médecin la nuit, le week-end ou les jours fériés,
Composez le 03.21.71.33.33

Pour nous contacter : *Tél :* **03.21.90.50.32** *Fax :* **03.21.81.74.63**
Courriel : **contact@cc-hucqueliers.fr** – *Site :* **www.cc-hucqueliers.fr**

ELECTIONS 2014 : FONCTIONS ATTRIBUÉES AU PRÉSIDENT ET AUX VICE-PRÉSIDENTS

JEAN-FRANÇOIS COMPIEGNE
PRÉSIDENT



- ☐ Budget
- ☐ Réforme des collectivités

CHRISTOPHE COFFRE
1ER VICE-PRÉSIDENT



- ☐ Travaux
- ☐ Habitat
- ☐ Urbanisme

HERVÉ DAVELU
2ÈME VICE-PRÉSIDENT



- ☐ Développement économique
- ☐ Eolien
- ☐ Informatique – Nouvelles technologies

ANNIE DEFOSSE
3ÈME VICE-PRÉSIDENTE



- ☐ Culture-tourisme-sport-loisirs
- ☐ Contractualisation avec le Conseil Général

MARTIAL HOCHART
4ÈME VICE-PRÉSIDENT



- ☐ Sociale (CIAS)
- ☐ Mutualisation des services communaux et intercommunaux

CONSTANT VASSEUR
5ÈME VICE-PRÉSIDENT



- ☐ Environnement (Ordures ménagères – SPANC)
- ☐ Entretien des rivières

PHILIPPE LEDUC
6ÈME VICE-PRÉSIDENT



- ☐ Zone artisanale
- ☐ Agricole- ruralité
- ☐ Inondations - Erosion

DANIELLE DUCROCQ
7ÈME VICE-PRÉSIDENTE

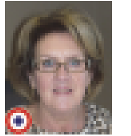


- ☐ Sociale (CCCH)
- ☐ Ressources humaines
- ☐ Communication

ELECTIONS 2014 : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE - MANDATURE 2014 / 2020



Aix en Ergny


GILLIOT Fabienne


SOCKEEL Gilles

Alette


VASSEUR Constant


ANSEL René

Avesnes


RANDOUX Guy


STECYNA Wladislas

Bécourt


FLAHAUT Marie-Dorothée


SOUDAIN Martial



Beussent

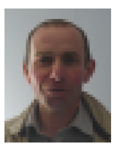

PIQUET Philippe


MENUGE Laurine


GUERVILLE Samuel

Bezinghem


DUCROCQ Philippe


LELEU Didier

Bimont


WIDEHEM Maurice

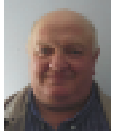

SERGENT Didier


ÉLU MAIRE

Suppléant

Bourthes


CARLU Jean-Pierre


MILLAMON Michel


DUCROCQ Danielle

Campagne les Boulonnais


HIBON Bernard


HEUEL Jean-Michel


DEFOSSE Annie

Clenleu


DAVELU Hervé


LECERF Paul

Enquin sur Baillons


SENESCHAL Francis


LELEU Pierre-André

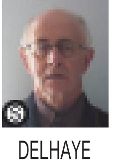
Ergny


CARLU Bruno


DELCLOY Alain

Herly


PERON Alain


DELHAYE Maurice

Humbert


AVISSE Claude


MARTIN Michel

Hucqueliers


COMPIEGNE Jean-François


CHEVALIER Gérard


DELATTRE Martine

Maninghem-au-Mont


LEDUC Philippe


MOUILLIERE Bernard

Preures

COFFRE Christophe

GRIGNON Jean


FINDINIER Freddy

Parenty


LANCE Thierry


NACRY Philippe

Quilen


CARON Pascal


CUVILLIER Maryline

Rumilly


TALLEUX Jean-Marie


DEROLLEZ Christian

Saint-Michel-sous-Bois


LECERF René


SANTUNE Pierre

Verchocq


NEMPONT Josse


HUGUET Patrick


HOCHART Martial

Wicquinghem

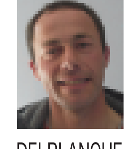

DELPLANQUE Guy


MERLOT David

Zoteux


LANCE Daniel


PICHONNIER Richard


DELPLANQUE Gérald



COMMISSION RURALE ET INONDATIONS

RANDOFERME 2014 À ENQUIN / BEUSSENT : RECORD D'AFFLUENCE !

Les agriculteurs réunis au sein du GEDA du Haut-Pays ont organisé dimanche 25 mai dernier Randoferme. L'Office de Tourisme a assuré la promotion de l'opération. Beau succès pour cette neuvième édition : plus de 500 personnes ont sillonné la Vallée de la Course sur un parcours pédestre entre Enquin sur Baillons et Beussent. L'objectif est de mettre en avant nos paysages bocagers, nos produits du terroir, et d'ouvrir les fermes au public.

LES CRESSONNIÈRES D'ENQUIN : UN PATRIMOINE UNIQUE DANS NOTRE CANTON !



Stanislas Euchin a relancé récemment la culture de cresson de fontaine à Enquin sur Baillons. Après quelques années d'abandon, dame nature, avait progressivement repris ses droits et l'on ne distinguait plus guère les monticules de cailloux caractéristiques.

Les randonneurs ont donc découvert ce légume d'hiver avec lequel Stanislas confectionne des bottes de salade ou de la soupe prête à être consommée.

Bon à savoir :

• La saison de vente débute en septembre et Stanislas vend en direct de sa cressonnière tous les dimanches matin.
• Une fois sur place, n'hésitez pas à randonner sur le chemin pédestre appelé « les Cressonnières » (tracé disponible à l'Office de tourisme)



Lors d'une seconde halte sur le parcours, les randonneurs ont pu découvrir l'élevage de chevaux miniatures chez Orlane Bordzakian à BEUSSENT.

Elle organise régulièrement des spectacles équestres avec d'autres passionnés.



Enfin à l'arrivée, Grégory et Sophie Piquet à BEUSSENT ont présenté leur élevage de vaches laitières de race « Brune Suisse » et les veaux nourris au lait entier.

Ils avaient aussi mis à disposition leur grange spécialement aménagée pour l'occasion pour accueillir les 550 randonneurs qui se sont retrouvés autour du repas.

Randoferme, c'est aussi l'occasion de découvrir les produits fermiers de notre territoire



Le menu était ainsi composé de soupe de cresson, de veau au lait, et le Gaec Huchin de Parenty proposait des glaces fermières. Ils les réalisent à partir de leur lait de vache et les commercialisent dans un point de vente collectif à Saint-Martin-Boulogne (boutique « Vert de terre »). Il confectionnent aussi des yaourts et des confitures sur leur exploitation.

Quinze producteurs se sont associés dans ce point de vente fermier pour vendre leurs produits en direct.

Vous pourrez à nouveau rencontrer toutes ces personnes cet été lors de Balad'en ferme. Ils ouvrieront à nouveau leurs portes , alors profitez-en !

Merci à la famille Piquet pour leur forte contribution lors de l'accueil des groupes dans leur exploitation. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée par leur présence et leur aide précieuse !!

La dynamique de groupe a encore fonctionné... Rendez-vous l'année prochaine.

Plus de renseignements en contactant Jean-Michel CADET - Tél : 03.21.90.53.64

CONCOURS AGRICOLE



Merci aux éleveurs et exposants qui ont permis la réalisation d'un pôle élevage le jour de la fête cantonale, le dimanche 15 juin dernier. Le cheval Boulonnais a été mis à l'honneur sur la ferme de Didier Pecquart, en offrant au public un spectacle équestre de qualité. Merci aux donateurs de lots et au soutien financier du Conseil Général, de la Communauté de Communes, du Crédit agricole et du Crédit Mutuel.

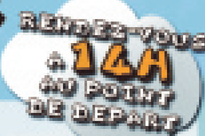


Un agriculteur vous accueille sur son exploitation (accès fléché) et vous fait découvrir ses productions, ses pratiques.
Puis, au fil de chemins souvent pittoresques et en répondant à vos questions, il vous emmène à la rencontre d'un autre exploitant.
A son tour, celui-ci vous présente son exploitation, son savoir-faire...
Retour accompagné sur le lieu de départ.
Convivialité et bonne humeur : tout est prévu pour passer une après-midi agréable et riche de découvertes !

Prévoir chaussures de marche et vêtements de pluie !

Attention : les chemins de randonnées ne sont pas accessibles aux poussettes.

CALENDRIER ETE 2014



COLLATION OFFERTE !

MERCREDI 16 JUILLET
Au départ d'Enquin-sur-Baillons
Lieu du rendez-vous : devant la Mairie, rue des étangs (PREVOIR DES BOTTES pour la visite de la cressonnière). Découverte de la culture de cresson chez Xavier Euchin, puis visite d'un élevage laitier (ferme de Sophie et Grégory Piquet à Beussent).
Randonnée de 8 km

JEUDI 17 JUILLET
Au départ de Rumilly
Lieu du rendez-vous : ferme de Jean-Marc Bouffe, 11 rue de la Chapelle, Hameau de Beaussart. Visite d'un élevage laitier puis découverte d'un élevage de chèvres (ferme de Arnaud et Mélanie Rollin à Rumilly).
Randonnée de 6 km

MARDI 22 JUILLET
Au départ de Brexent-Enocq
Lieu du rendez-vous : ferme de Lucile et Bernard Quandalle, 11 rue de Longvilliers. Visite d'un élevage laitier, puis découverte d'un élevage de moutons (ferme de Maxime Delienne à Maresville).
Randonnée de 6 km

MERCREDI 23 JUILLET
Au départ de Parenty
Lieu du rendez-vous : ferme de Guillaume Carlu, 3 rue de l'église. Visite d'un élevage laitier et d'un élevage de poulets, puis découverte d'un élevage laitier avec transformation du lait en yaourts et glaces (ferme de Damien et Caroline Huchin à Parenty).
Randonnée de 5 km

MARDI 29 JUILLET
Au départ de Bourthes
Lieu du rendez-vous : ferme de Vincent et Véronique Bizet, 2 rue du Bois de Senlecques. Visite d'un élevage laitier puis découverte d'une écurie et pension de chevaux (ferme de Cédric Bonnet à Bourthes).
Randonnée de 7 km

JEUDI 31 JUILLET
Au départ de Bezinghem
Lieu du rendez-vous : ferme de Didier Leleu, 316 rue de Beaurietz. Visite d'un élevage laitier, puis découverte d'un élevage de moutons (ferme de Richard Pichonnier à Zoteux).
Randonnée de 8 km

VENDREDI 01 AOUT
Au départ de Campigneulles-les-Petites
Lieu du rendez-vous : ferme Roussel, 10 place de la Mairie. Découverte de la production de fraises puis visite chez un maraîcher (Stéphane Mille à La Madelaine-sous-Montreuil).
Randonnée de 8 km

MARDI 05 AOUT
Au départ de Rumilly
Même circuit que le jeudi 17 juillet

MERCREDI 06 AOUT
Au départ de Parenty
même circuit que le mercredi 23 juillet

JEUDI 07 AOUT
Au départ de Brexent-Enocq
Même circuit que le mardi 22 juillet

VENDREDI 08 AOUT
Au départ de Campigneulles-les-Petites
Même circuit que le vendredi 1er août

MARDI 12 AOUT
Au départ de Bourthes
Même circuit que le mardi 29 juillet

JEUDI 14 AOUT
Au départ d'Enquin-sur-Baillons
Lieu du rendez-vous : cressonnière de Stanislas Euchin, rue des Etangs. Découverte de la culture de cresson, puis visite d'un élevage de chevaux miniatures américains (Orlane Bordzakian à Beussent).
Randonnée de 5 km

MARDI 19 AOUT
Au départ de Campigneulles-les-Petites
Lieu du rendez-vous : ferme Roussel, 10 place de la Mairie. Découverte de la production de fraises puis visite d'un élevage laitier (ferme de Césaire et Bertille Pochet à Waily-Beaucamp).
Randonnée de 9 km

JEUDI 21 AOUT
Au départ d'Enquin-sur-Baillons
Lieu du rendez-vous : devant la Mairie, rue des Etangs. Découverte de la culture de cresson chez Xavier Euchin, puis visite d'un élevage de chevaux miniatures américains (Orlane Bordzakian à Beussent).
Randonnée de 5 km

15 Rendez–vous tout l'été, de 14h à 18h !
ATTENTION ! Groupes limités.
L'inscription est INDISPENSABLE.

TARIFS :
5 € pour les adultes
2 € pour les 6-12 ans
Gratuit pour les – de 6 ans

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS (jusqu'au jour même 10h) :

Office de Tourisme du Canton d'Hucqueliers

Tél : 03.21.81.98.14

www.ot-hucqueliers.com



COMMISSION ENVIRONNEMENT

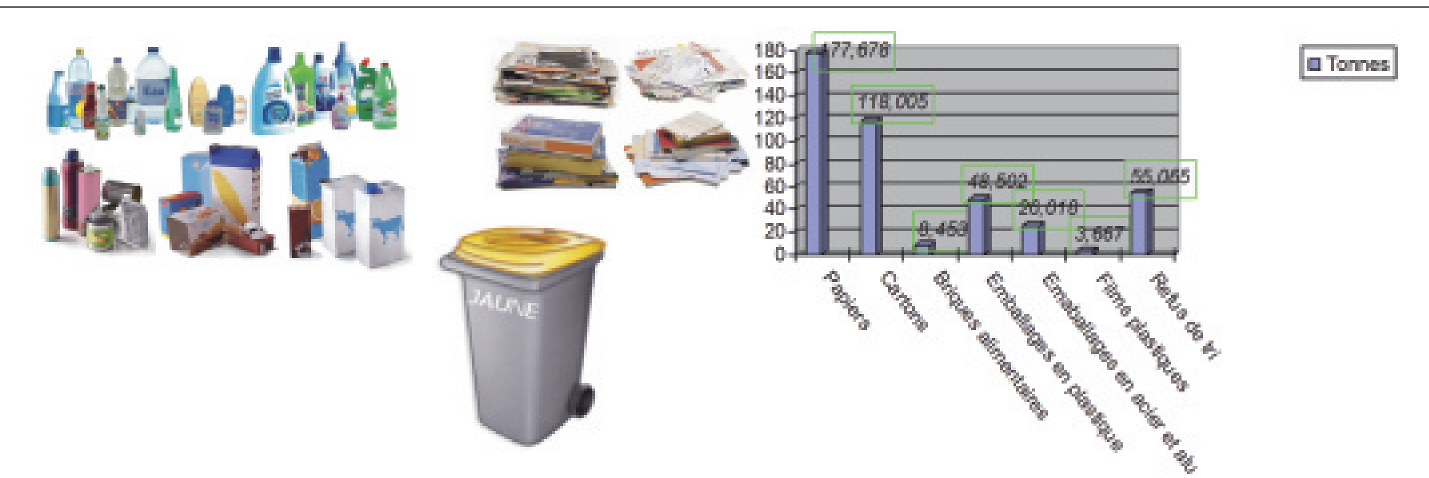
LE SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS

CHIFFRES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS – ANNÉE 2013

	Tonnage total collecté en 2013	Evolution des tonnages par rapport à l'année 2012	Poids moyen / habitant / an
Ordures ménagères	1 859,08 tonnes	☐ - 40 tonnes	Soit environ **228,50 kg** / habitant / an *(Moyenne nationale = 298 kg)*
Déchets ménagers recyclables	437,388 tonnes	☐ - 4,195 tonnes	Soit environ **53,76 kg** / habitant / an *(Moyenne nationale = 46 kg)*
Verre	376,820 tonnes	☐ + 34,74 tonnes	Soit environ **46,31 kg** / habitant / an *(moyenne nationale = 43, 70 kg)*

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES TONNAGES DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES COLLECTÉS EN 2013

(CONTENU DU BAC À COUVERCLE JAUNE)

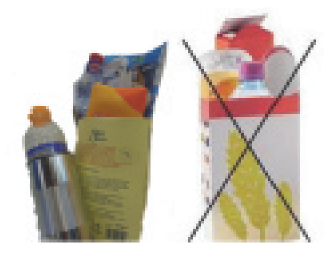


CONSTAT : ENCORE TROP DE REFUS DE TRI (ERREURS DE TRI) EN 2013 ; 55 TONNES COLLECTÉES SOIT 12,70%
COÛT DES ERREURS DE TRI À LA CHARGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(ET RÉPERCUTÉ SUR LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES) : 9 898 €

QUE RETROUVE T'ON DANS LES REFUS DE TRI ?

1ère erreur fréquente : des ordures ménagères mises avec les déchets recyclables (se reporter aux consignes de tri indiquées dans votre guide du tri)

2ème erreur : les imbriqués



Pour gagner un peu de place à la maison on peut être tenté de mettre les uns dans les autres, des déchets recyclables allant dans le même conteneur. On les appelle **les IMBRIQUES** !

Le tri de ces imbriqués nécessite un travail à la chaîne demandant précision et rapidité aux agents. Impossible quand on connaît la vitesse de défilement des déchets sur les chaînes de tri. Par conséquent, et pour des raisons de sécurité, les déchets imbriqués (ex: un flacon plastique dans une boîte de conserve) ne peuvent être séparés par le centre de tri. Ils sont donc comptabilisés en erreur de tri.

La Collecte des encombrants en porte à porte sur demande – Mode d'emploi

Depuis le 1er janvier 2014, la collecte des encombrants s'effectue sur demande.
Mode d'emploi :

► Un service réservé **aux particuliers**

► **Prise de rendez-vous :** Faire sa demande

- Par téléphone au **03 21 90 50 32** ou **03 21 90 53 61**
- Par écrit à la **Communauté de Communes 14 Grand Place – BP 11 - 62650 HUCQUELIERS**
- Par internet : **contact@cc-hucqueliers.fr**

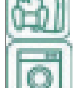
Après enregistrement de votre demande, nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous dans un délai de **1 mois**.

► **Passage et quantités limités :**

- 1 collecte / an / logement (en cas de passage supplémentaire : facturation de 25 € / m^3)
- 2 m^3 ou 2 pièces (type canapé, frigo, cuisinière..) / **logement** (au-delà facturation de 25 € / m^3 supplémentaire)

► **Encombrants acceptés :**

Déchets volumineux, pouvant être portés par 2 personnes et mesurant moins de 2,50 mètres de long



Objets d'ameublement : matelas, sommiers, meubles, fauteuils…



Équipements électriques et électroniques : congélateur, réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, cuisinière, télévision, ordinateur, cumulus…



Métaux : chaudière, cuve, tuyau, tôle, vélo, moteur, radiateur, tondeuse….



Bois : portes, fenêtres, palettes, contre-plaqué, aggloméré…

Pour vos encombrants, ayez d'abord le réflexe déchetterie. Celle-ci (située sur la commune de ERGNY) est à votre disposition (le Mercredi et le Samedi) pour collecter vos encombrants.

Déchetterie intercommunale (Hameau de Quéhen 62650 ERGNY)

Jours et horaires d'ouverture

	Horaires été	Horaires hiver
Mercredi	9h00 -12h00 14h00-17h30	9h00 -12h00 14h00-17h00
Samedi	9h00 -12h00 14h00-17h00	9h00 -12h00 14h00-16h30

Conditions d'accès

L'usager doit se munir et présenter au gardien :

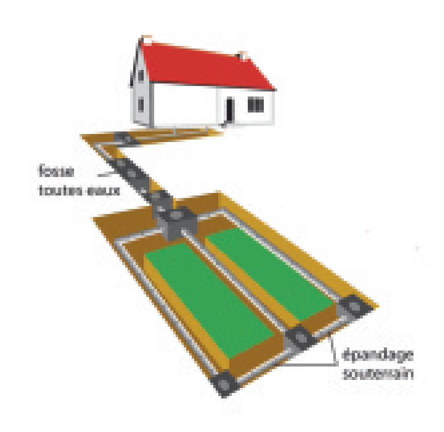
☐ **une pièce d'identité**

☐ **un justificatif de domicile** (facture eau, facture d'électricité, REOM...)

Limitation de l'accès

L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules de P.T.A.C (poids total en charge) inférieur à 3,5 tonnes. L'accès est interdit aux poids lourds et agricoles. L'accès des tracteurs avec attelage sans roues de moins de 3 m^3 est toléré.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



Le SPANC de la Communauté de Communes : un service public local pour vous conseiller, accompagner et guider dans vos démarches en matière d'assainissement non collectif.

Aides financières pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif (individuel)
L'Agence de l'Eau Artois Picardie et le Conseil Général du Pas de Calais subventionnent la réhabilitation de l'assainissement non collectif selon certains critères (consulter le SPANC).

Agence de l'Eau	45 % plafonné à 8000 € TTC
Conseil Général	20 % plafonné à 8000 € HT *

* *Sous réserves de modifications*
Les propriétaires de logements acquis après le 01.01.2011 ne peuvent pas solliciter ces aides.

Vous devez vous adresser au SPANC, avant d'entreprendre toute démarche, afin de savoir si vous êtes éligibles aux aides financières.

Transactions immobilières : en cas de vente de votre maison, vous devez faire réaliser un diagnostic de l'assainissement non collectif par le SPANC de la Communauté de Communes (qui est seul habilité pour le réaliser). Ce diagnostic est obligatoire et doit être annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. N'attendez pas le dernier moment pour solliciter le diagnostic auprès du SPANC (prévoir un délai minimum de 1 mois pour obtenir le rapport du diagnostic) !

NOTE D'INFORMATION SUR LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (REOM)

Vous avez reçu dernièrement, via les services de la Trésorerie d'Hucqueliers, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) de l'année 2014. Cependant, il nous est apparu nécessaire de vous rappeler (en particulier pour les contestataires) quelques précisions et modalités concernant cette REOM.

Quels sont les modes de financement du service d'élimination des déchets ménagers ? Quelle est la différence entre la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et la redevance (REOM) ?

La législation actuelle offre aux communes et à leurs groupements le choix entre trois modes de financement du service d'élimination et de valorisation des déchets ménagers :

► Le Budget Général de la Collectivité	□	Dont les recettes proviennent notamment de la cotisation foncière des entreprises (ex: TPU), des taxes d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti. Certaines collectivités utilisent ce système afin de « cacher le coût réel du service aux habitants », conséquence : les impôts locaux sont plus élevés et n'ont aucun rapport avec le service rendu.
► La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) (Taxe additionnelle à la taxe foncière, assise sur les valeurs locatives)	□	La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière sur les propriétés bâties, c'est-à-dire sur la valeur locative cadastrale. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur du logement. Elle n'a ainsi que très peu de rapport avec le service réellement rendu. Elle peut être éventuellement cumulée avec le budget général. *Comment réagirait-on si notre facture d'eau ou d'électricité n'était pas basée sur notre consommation réelle mais sur l'emplacement et le nombre de mètres carrés de notre habitation ? On crierait au scandale. Pourtant, avec la TEOM, c'est ce système injuste qui prévaut. Avec un taux variable selon les municipalités, cette taxe est indexée sur la taxe foncière, sur l'avis d'imposition où elle est discrètement glissée ! Résultat : dans un immeuble, un célibataire habitant un 100 m2, paie le même montant qu'une famille de quatre personnes, occupant la même surface, alors qu'en théorie ils produisent quatre fois plus de déchets ménagers.*
► La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)	□	C'est le mode de financement retenu par notre Communauté de Communes et calculé en fonction du nombre de personnes.

En France, le financement par voie fiscale (TEOM) concerne environ 71% des communes françaises et 90% de la population (En effet, la TEOM est aisée à mettre en œuvre pour la collectivité, qui n'a pas à identifier les redevables, à émettre les factures et à en assurer le recouvrement). Nous n'avons pas choisi ce mode de financement mais pourrions le mettre en œuvre à l'avenir pour répondre notamment aux contestataires de la REOM.

Qui est assujetti à la REOM ?

La REOM est due par tous les foyers du territoire de la Communauté de Communes, ce qui inclut notamment, toute(s) personne(s), tout foyer occupant ou propriétaire d'un logement individuel ou collectif, toutes les résidences secondaires ainsi que les parcelles assujetties à la taxe d'habitation et à la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Je possède une résidence secondaire que je n'occupe que périodiquement. Pourquoi dois-je payer une redevance égale aux foyers qui vivent à l'année ? Le même niveau de redevance pour les résidents principaux et les résidents secondaires permet à chacun de participer de manière égale aux charges du service, sachant que les résidents secondaires peuvent utiliser leur logement autant de temps qu'ils le souhaitent. Il serait, de plus, impossible, voire inconcevable de pointer et vérifier les jours effectifs de votre présence. Il en est de même pour les usagers des résidences secondaires qui choisissent d"emporter" avec eux leurs ordures ménagères, ce qui n'est en aucun cas recommandé. Le service est mis en place pour tous, ainsi que l'accès au tri sélectif et à la déchetterie.

Je suis propriétaire mais loue mon logement à l'année. A qui est adressée la REOM ? La REOM est adressée et perçue directement auprès du propriétaire de logement(s) locatif(s). Le propriétaire procède lui-même à la perception de la REOM auprès de son locataire dans le cadre des charges locatives récupérables.

Quels sont les services financés par REOM ?

La REOM permet à la Communauté de Communes de financer l'ensemble des activités liées au service des déchets ménagers, notamment : la collecte en porte à porte (ou par point de regroupement) et le traitement et/ou la valorisation des déchets ménagers et assimilés ; la mise à disposition de conteneurs (bacs roulants à couvercles gris et jaunes) ; la collecte du verre (en apport volontaire) ; la collecte en porte à porte des encombrants ; l'exploitation et la gestion de la déchetterie intercommunale d'ERGNY ; le suivi post exploitation de l'ancienne décharge d'ordures ménagères d'ERGNY;

Si je n'ai pas de conteneurs « poubelles », puis je être exonéré de la REOM ? NON, car la REOM couvre d'autres services cités ci-dessus (ce n'est pas parce que vous n'avez pas de conteneurs ou que vous n'en voulez pas ou plus, que vous serez exempté de REOM). Par ailleurs, constitue une infraction au Code de l'Environnement, le fait, pour toute personne de ne pas procéder à l'élimination des déchets ménagers dans des conditions propres à éviter leurs effets nocifs pour l'homme et son environnement. Ainsi, toute personne possédant, occupant ou utilisant un logement individuel ou collectif a l'obligation de recourir au service communautaire de collecte des déchets.

Puis-je bénéficier d'une exonération de la REOM ?

Aucune exonération n'est admise sauf pour les logements vacants.

Est considéré comme vacant, un logement inhabité et vide de meubles, et donc non soumis à la taxe d'habitation.

Je possède un logement inoccupé, pourquoi dois-je payer une redevance pour ce logement ? Le service est mis en place pour l'ensemble des logements du territoire de la Communauté de Communes. Seuls sont totalement exonérés les logements vides de meubles, inhabitables et déclarés non soumis à la taxe d'habitation. Dans ce cas vous devez adresser à la Communauté de Communes :

Une Attestation du gestionnaire des services (eau ou électricité) de résiliation des compteurs ou **un justificatif d'absence de consommation en eau ou électricité** (Copie de la facture d'électricité ou d'eau avec une consommation à zéro) ou une **attestation du Centre des Impôts** (logement exonéré de taxe d'habitation)**. Vous pouvez éventuellement solliciter un constat sur place** par les services de la Communauté de Communes.

Attention : une simple attestation du Maire ne suffit pas pour être exonéré de la REOM !

J'avais signalé, l'année dernière, que mon logement était vacant. Pourquoi reçois-je à nouveau une Redevance cette année ? L'exonération pour un logement vacant ne peut être systématiquement reconduite, le service ne pouvant connaître précisément la date de fin de vacance dudit logement. De plus, la vacance du logement ne peut se justifier en règle générale qu'en fin d'année.

Mon logement est mis en vente, puis je bénéficier d'une exonération ? NON, sauf sur présentation des justificatifs énoncés ci-dessus (vacance du logement).

Puis-je bénéficier d'une exonération, si j'élimine moi-même mes déchets ? NON. L'absence de service rendu ne suffit pas à justifier l'exonération (arrêt de la Cour de Cassation, 3e ch. civ., 26 septembre 2012,n° 11-20393).

L'éloignement d'une habitation du circuit de collecte ou d'un équipement de collecte (déchetterie, point recyclage) n'est pas un motif d'exonération ou de dégrèvement de la R.E.O.M.

Réclamations – Changement de situation et règles du prorata

Je reçois une redevance pour deux personnes et plus alors que je suis seul(e) à habiter mon logement à l'année ?
Pour les particuliers, il existe deux catégories de redevance : logement occupé par une personne seule ou deux personnes et plus. Si votre situation a été mal évaluée, vous devez le signaler en mairie pour que cela soit pris en compte à l'aide du formulaire de déclaration. Une correction sera apportée. Ce formulaire est **à renouveler tous les ans**, des changements pouvant avoir lieu dans la composition de votre foyer. Attention : Elle ne s'applique pas pour un adulte avec un enfant étudiant rattaché au foyer fiscal et revenant pour les vacances ou pour un adulte ayant la garde alternée d'un enfant.

Que dois-je faire en cas de changement de situation (vente du logement…) ?
Toute réclamation ou tout changement de situation doit obligatoirement être signalé par écrit à la Communauté de Communes avec la **« fiche de réclamation et de déclaration sur l'honneur de changement de situation »** (document disponible à la CCCH ou sur le site internet de la CCCH) accompagnée des justificatifs demandés. **Toute réclamation incomplète ne sera pas traitée !**

Logements locatifs, le propriétaire devra régler la REOM auprès de la Trésorerie et adresser à la Communauté de Communes, à compter du 01 décembre de l'année N et avant le 31 mars de l'année N+1, sa réclamation (en cas de changement de situation) accompagnée des justificatifs demandés. La CCCH procèdera au calcul de la REOM au prorata, et au remboursement le cas échéant. **Toute réclamation incomplète ne sera pas traitée !**

Déclaration erronée ou frauduleuse

Toute déclaration erronée ou frauduleuse entraînera le doublement du montant de la REOM. La Communauté de Communes se réserve un droit de contrôle sur les déclarations de situation des logements (contrôle des fichiers avec ceux des impôts locaux). La Communauté de Communes dispose d'un délai de 3 ans pour remettre en cause un allègement ou une exonération attribué à tort ou frauduleusement.



COMMISSION SOCIALE

LA CHARTE TERRITORIALE DES SOLIDARITÉS AVEC LES AÎNÉS DU CANTON D'HUCQUELIERS

41 chartes territoriales des solidarités avec les aînés ont été signées en France par la MSA et une seule dans le Département du Pas de Calais avec le territoire du canton d'Hucqueliers.

Signée pour 3 ans, la charte a pour objectif de lutter contre l'isolement des territoires ruraux et de développer la solidarité et les services autour des retraités.

Pour quoi :



- Le soutien au lien social et solidarités de proximité
- La valorisation des engagements et l'expérience des aînés
- La promotion du bien vieillir et de la prévention
- Le développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité
- L'amélioration de l'accès aux soins et aux droits

Les partenaires :

La MSA Nord Pas de Calais, la Communauté de Communes du canton d'Hucqueliers, le Centre Socioculturel Intercommunal d'Hucqueliers, la MARPA de Preures, la coordination des clubs de retraités du canton, les clubs des aînés du Haut-Pays, l'association Post Pac Euréka, la CARSAT, le RSI, l'ARS, le Conseil Général du Pas de Calais, quelques habitants.

Les projets déjà réalisés :

- Les ateliers du bien-être à la Marpa de Preures ouverts aux non-résidents de l'établissement
- Les ateliers mémoire en éveil à Bourthes
- Le spectacle opérette « un hommage à Mariano » à Zoteux et à la Marpa de Preures
- « Séniors au volant » (rappel des consignes de sécurité au volant) en partenariat avec le Conseil général et le Centre Socioculturel
- Organisation d'une représentation théâtrale sur la maladie d'Alzheimer suivi d'un débat avec l'association France Alzheimer à Verchocq

Les projets à venir :

- Réalisation d'un conte illustré ayant pour but de transmettre l'histoire du canton d'Hucqueliers et les coutumes locales aux plus jeunes : création de l'ouvrage, créer des opportunités de dialogue entre les générations, développer des pôles lecture à la Marpa, dans les bibliothèques, au centre socioculturel…
- La création d'un sentier de marche nordique
- Réunion d'information « Bien vivre sa retraite » destinée au public 58-68 ans en partenariat avec la MSA et la CARSAT
- « 1 soupe à la récré » en partenariat avec le Collège d'Hucqueliers : des bénévoles retraités et élèves cuisineront ensemble des soupes
- Constitution d'un groupe d'échanges destinés aux aidants familiaux
- Ateliers mémoire

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sylvie Delcroix et Brigitte Catteau, travailleurs sociaux de la MSA : Tél : 03.21.03.08.77 ou 03.21.03.08.64

CREATION D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Un CIAS est un établissement public administratif intercommunal qui anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire de la Communauté de Communes, en développant différentes activités et missions légales ou facultatives en faveur des familles en difficultés, des personnes âgées et/ou handicapées, de l'enfance et dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions.

Cette action se fait en coordination avec les différents partenaires de l'action sociale œuvrant sur le territoire (Conseil Général, CAF, MSA, associations,…).

Suite au rapport exposé par M. le Président de la Communauté de Communes d'Hucqueliers lors de l'assemblée communautaire du 23 septembre 2013 rappelant l'intérêt qu'il y a au niveau du territoire de la communauté de communes de développer les actions solidaires et de se doter d'une compétence en matière d'action sociale par la mise en place d'un CIAS, il a été décidé la création d'un CIAS à compter du 01 janvier 2014.

Il lui a été confié la mise en œuvre de l'action sociale d'intérêt communautaire par, dans un premier temps, le transfert des compétences suivantes :

• le service d'aide à domicile : aide-ménagère, auxiliaire de vie,

• le service de portage de repas à domicile.

Accueil du public : 9, rue de la longeville - 62650 Hucqueliers

Adresse postale : 14, grd place – BP 11- 62650 Hucqueliers

Elisabeth FREVILLE - Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale - 9 rue de la Longeville - BP 11 - 62650 HUCQUELIERS - Tél direct : 03.21.90.51.58 - Fax : 03.21.81.74.63 -Courriel : elisabeth.freville@cc-hucqueliers.fr

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Notre service s'adresse : Aux personnes adultes (+ de 18 ans), malades ou dépendantes & aux personnes adultes handicapées. Selon votre situation, une prise en charge financière de l'intervention à domicile est possible par le Conseil Général du Pas de Calais, dans le cadre de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), par votre caisse de retraite ou par votre mutuelle. Les actes essentiels que l'on peut vous aider à accomplir sont le ménage, le repassage, les courses, la préparation des repas, des démarches diverses, l'aide à la toilette…

DANS TOUS LES CAS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER : nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Elisabeth FREVILLE - Responsable du Service d'Aide à Domicile de la Communauté de Communes 9 rue de la Longeville - BP 11 - 62650 HUCQUELIERS - Tél direct : 03.21.90.51.58 - Fax : 03.21.81.74.63 Courriel : elisabeth.freville@cc-hucqueliers.fr

Céline BERTAUX - Responsable de secteur - Tél direct : 03.21.90.53.62 - Courriel : celine.bertaux@cc-hucqueliers.fr

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Régulièrement ou occasionnellement, vous pouvez vous faire livrer des repas à domicile, avec la possibilité de menus adaptés à votre régime (sans sel, diabétique…).
Ce service est **ouvert à tous** (actifs ou retraités). Le prix d'un repas, composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat et son accompagnement, d'un dessert est de 6.45 € pour le canton (7.95 € hors canton). La livraison s'effectue dans la matinée (les repas du samedi et dimanche sont livrés en fin de semaine en matinée). Il n'y a pas d'engagement sur la durée.

Pour tout renseignement, contactez le 03.21.90.50.32

RÉTROSPECTIVE FIN 2013 - DÉBUT 2014

☐ DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE - EXPOSITION « LES PEINTRES DE NOS CAMPAGNES »



• Participation des artistes peintres du canton et alentours dans les locaux de la CCCH

• Tableaux sur la nature, les animaux, les portraits,...

• **Très bonne journée pour les artistes et bonne fréquentation de l'exposition**



☐ VENDREDI 6 DÉCEMBRE : CONCERT À BEUSSENT POUR LE TÉLÉTHON



Concert organisé avec la chorale **« La Chanterelle » de Montreuil-sur-Mer** dans le cadre du TELETHON le 6 décembre 2013 à l'église de BEUSSENT

Un grand MERCI à la chorale.

☐ MERCREDI 18 DÉCEMBRE : SPECTACLE DE MAGIE À CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS

• Spectacle de Magie avec **« Francky le Magicien »** suivi d'un goûter et distribution de chocolats par le Père Noël à la salle des sports de la MFR de Campagne-les-Boulonnais

• **Grand Succès plus de 300 personnes**



☐ MARDI 25 FÉVRIER – BUS AU SALON DE L'AGRICULTURE



• Un bus de 65 personnes pour le salon de l'agriculture et tour de Paris en bus

• **Très bonne réussite**



☐ Vendredi 18 avril – Théâtre Les Thibautins à Zoteux



- Soirée théâtre avec la Troupe Les Thibautins à la salle des fêtes de Zoteux
- **Très belle pièce de théâtre**

☐ Dimanche 27 avril – Fête de la Randonnée à Humbert



Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour faire l'une des 3 boucles proposées – Les randonneurs ont plus apprécié le trajet de 12 km et les familles le trajet de 6 km.



☐ Dimanche 15 juin – Fête du canton à Hucqueliers

A VOS AGENDAS POUR LE 2ÈME SEMESTRE 2014 !!

☐ **Samedi 21 juin :** Accueil des participants de la Route du Val de Course à Hucqueliers à partir de 17h00

☐ **Dimanche 13 juillet :** Rallye touristique pour partir à la Découverte du canton d'Hucqueliers (énigmes, animations, ... + repas) - Renseignements et réservations à l'OT

☐ **Mercredi 30 juillet :** Opération Embellissement et Villages Propres (4 jurys de 3 personnes sillonneront le canton pour évaluer au mieux le fleurissement, la propreté et l'entretien des 24 communes du canton)

☐ **Samedi 6 septembre :** Exposition sur le thème « Les Pompiers d'hier à aujourd'hui » dans le cadre du Congrès Départemental des Sapeurs Pompiers (en partenariat avec l'amicale des Sapeurs Pompiers d'Hucqueliers et le Centre Socioculturel Intercommunal). *Si vous avez des documents ou d'anciennes photos des Sapeurs Pompiers du canton d'Hucqueliers, n'hésitez pas à nous contacter.*

☐ **Samedi 20 septembre :** Journées Européennes du Patrimoine sur le thème Nature et Culture à Enquin-sur-Baillons – « La Course aux Trésors du Baillons »

☐ **Samedi 20 et dimanche 21 septembre :** Journées Européennes du Patrimoine à Clenleu et Alette (Vous pouvez déposer vos documents tels que photos de famille, de classe, militaire, carte d'identité ancienne, vieux permis de conduire, vos objets... à l'Office de Tourisme pour les scanner ou les photocopier)

☐ **Dimanche 30 novembre :** Exposition à Hucqueliers à l'occasion du Festival des Tartes

☐ **Vendredi 5 décembre :** Animation à l'occasion du Téléthon

☐ **Courant Décembre :** Voyage de quelques jours en Alsace pour visiter et découvrir les marchés de Noël

☐ **Mercredi 17 décembre :** Noël du canton (spectacle et lieu à définir)

Le programme de l'Office de Tourisme évoluera pendant l'année mais vous en serez informés par la presse locale, notre site internet, nos éditions, les échos du canton, ... alors gardez l'œil !!

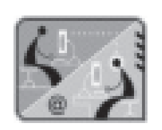
SENTIERS DE RANDONNÉES

9 SENTIERS DE RANDONNÉES PÉDESTRES ET 1 SENTIER DE RANDONNÉES VTT DANS LE CANTON D'HUCQUELIERS :

☐ **« Les Cailleuses » de 4 km** au départ d'ERGNY
☐ **« Le Thièvremont » de 6 km** au départ d' HUCQUELIERS
☐ **« Le Tronquoy » de 6 km** au départ d'AIX-EN-ERGNY
☐ **« Les Cressonnières » de 6 km** au départ d'ENQUIN-SUR-BAILLONS
☐ **« Les Papillottes » de 8,7 km** au départ d'HUMBERT
☐ **« Le Coq Rouge » de 9 km** au départ de CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS
☐ **« Les Airs d'Eglise » de 14 km** au départ de BEZINGHEM
☐ **« Les Mottes Féodales » de 15 km** au départ de PARENTY
☐ **« Le Bois Noël » de 18 km** au départ d'HUCQUELIERS
☐ **« La Marnière » VTT de 32 km** au départ d'HUCQUELIERS

Toutes les fiches détaillées sont disponibles à l'Office de Tourisme sur simple demande





COMMISSION INFORMATIQUE

RESEAU XILAN : TRAVAUX SUR LA COLLECTE

Depuis le début d'année, le réseau haut débit XILAN souffre de dysfonctionnements à cause de défaillances sur le réseau de collecte (basé sur des lignes classiques ADSL). Des travaux sont en cours de réalisation afin de construire une nouvelle collecte qui partira d'un site relié en fibre optique. Cette fibre optique se situe à Setques et sera amenée au niveau du pylône d'Hucqueliers par faisceau hertzien, via Drionville. Dans un même temps, afin de se prémunir des goulots d'étranglement déja perceptibles dans l'état actuel du réseau, certaines liaisons "point-point" verront leur débit augmenter.

Ces travaux , à la charge de la Communauté de Communes, s'élèvent à 26000 €.

Le résultat final attendu est une amélioration de la qualité de services et une augmentation des débits pour les clients finaux.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter Ludovic OLLIVIER - Tél : 03.21.90.51.86 - Courriel : ludovic.ollivier@cc-hucqueliers.fr



COMMISSION DEVELOPPEMENT EOLIEN

LE PARC EOLIEN DE L'EPINETTE

C'est un projet porté par la Communauté de communes du canton d'Hucqueliers, avec la mise en production d'un parc de six éoliennes construit sur le territoire de la commune d'Herly. Elles sont livrées clés en main par la société Ostwind, qui possède un bureau à Fruges.

Ce projet date de 2003 et il a fallu une dizaine d'années, avant de le voir aboutir. Finalement, le chantier à proprement parler n'a duré qu'un an. Six étapes ont été nécessaires pour commencer les travaux d'un tel parc.

Il a fallu d'abord effectuer l'étude de faisabilité et sélectionner les sites les plus appropriés sur le territoire concerné. Est venu ensuite la phase de développement, où il a fallu tenir compte des contraintes météorologiques, acoustiques et veiller à l'intégration des machines dans le paysage… Il a fallu ensuite ouvrir le dialogue et la concertation avec la population, les propriétaires, les élus, les associations et, enfin, réaliser les démarches administratives.

Les travaux du site de l'Épinette qui ont débuté en juillet 2013 sont pratiquement terminés. Les éoliennes doivent encore subir quelques tests de fonctionnement et de sécurité avant d'être raccordées au réseau ERDF. Leur mise en service est prévue en juillet. Il s'agit d'une bonne opération pour la Communauté de commune du canton d'Hucqueliers car chaque éolienne devrait lui rapporter environ 15 000 € par an.

Quelques chiffres :

- 6 : le nombre d'éoliennes sur le site de l'Épinette.
- 78,30 : en mètres, la hauteur des machines au niveau du moyeu (le centre des pales). Le diamètre du rotor est de 82 mètres.
- 3 000 : en m3, la quantité de béton qu'il a fallu couler pour les fondations.
- 21 : en kilomètres, le câblage électrique. Deux kilomètres pour le câblage interne du parc et 19 kilomètres pour le raccordement au poste source ERDF.
- 12 : en mégawatts, la puissance des six éoliennes, l'équivalent de la consommation de 12 000 foyers, chauffage inclus.





SECTEUR ENFANCE

Le Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est un lieu d'information, d'écoute, de conseil autour de l'accueil de l'enfant à domicile. Il est ouvert aux parents, aux assistantes maternelles et aux enfants.



Les ateliers d'éveil sont gratuits pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur Assistante Maternelle : activités manuelles, babygym, éveil musical, pâte à modeler, jeux de transvasement etc.

Des temps de formations dans le cadre du Droit Individuel à la Formation en partenariat avec la MFR d'Hucqueliers sont proposés aux assistantes maternelles qui le souhaitent.

Quelques unes vont effectuer une formation sur « les activités à moindre coût », « assurer la sécurité et la prévention à domicile » ainsi que « la gestion du stress ».

ACCUEIL ET PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE : HÉLÈNE DUBOIS
CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL – 9 RUE DE LA LONGEVILLE – 62650 HUCQUELIERS
TÉL : 03.21.90.53.82 - COURRIEL : ENFANCEFAMILLE.CSC.HUCQUELIERS@GMAIL.COM

Le Centre de loisirs d'Hucqueliers 2014

En avril, 57 enfants ont fréquenté le Centre de Loisirs, encadrés par 11 animateurs. Le thème de était : « Le Monde de la Magie ». Durant cette semaine, les enfants ont réalisé un spectacle en lumière noire. Cette technique qui change de l'ordinaire a été appréciée. Ils ont également profité du soleil qui était au rendez-vous.

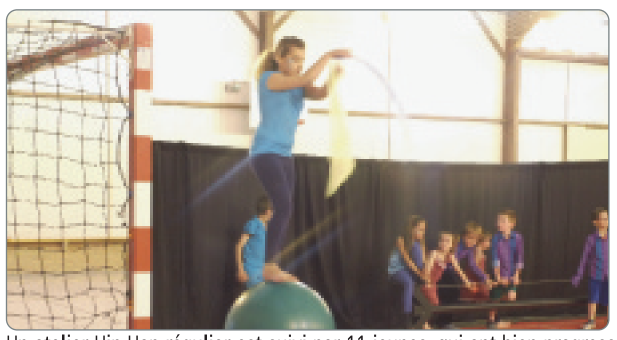
Cet été, le Centre de Loisirs ouvre ses portes du 7 juillet au 1er août, avec une équipe composée de 11 animateurs, 1 directrice et 1 directrice adjointe. Le thème est « Le monde des explorateurs ». Diverses sorties sont organisées : Dennelys Parc, Bagatelle, Visite d'une ferme, Poney, Accrobranche, Opale Laser, Citadelle de Montreuil, etc.

Le Centre de Loisirs Eté 2014 à Campagne les Boulonnais

49 enfants âgés de 5 à 12 ans sont accueillis du 7 juillet au 1er août ! Le thème est « La coupe du monde ».
Plusieurs sorties sont organisées ainsi que des grands jeux, activités sportives, manuelles, ludiques et chants, spectacle en fin de centre.

Ateliers ludiques

Pendant les vacances de Février et d'avril, de nombreux ateliers ont été proposés. Par ailleurs des activités sont mises en place les mercredis et samedis telles que : sculpture en terre cuite, création d'un bonhomme gazon, création de masques de carnaval, balade nature et création d'un herbier, création de boites de rangement, création de bijoux, création de cadeaux pour la fête des pères et des mères, création d'un jeu de société, d'un théâtre de marionettes, grand jeu « Chasse au trésor », stage de cirque, Ecobalade (ramassage de déchets)… Ces ateliers sont proposés dans les locaux du CSCI ou dans les communes du canton. Nous remercions les communes qui les accueillent, permettant ainsi de les rendre accessibles au plus grand nombre.


Un atelier Hip Hop régulier est suivi par 11 jeunes, qui ont bien progressé et qui participent occasionellement à des battles !


Des sorties : à Clownland, ou au musée de l'abeille ont permis aux enfants de découvrir de nouveaux horizons.

SECTEUR JEUNESSE

Séjour colonie 2014

Un séjour colonie est organisé du 16 au 29 Août 2014 à Penvénan en Bretagne avec l'association « M'amuser, Découvrir, Rêver ». Ce séjour est organisé dans le cadre du contrat colonie signé entre la CAF et le Centre Socioculturel Intercommunal. Quinze jeunes du canton d'Hucqueliers âgés de 13 à 16 ans partiront à la découverte de la Côte Granit rose et de la culture bretonne alliant activités culturelles et sportives : catamaran, pêche à pied, rando vélo, croisière aux oiseaux… Les tarifs 2014 sont échelonnés de 270 € à 300 € par jeune selon le Quotient Familial pour 14 jours (après déduction des subventions du CSCI, de la Communauté de communes et de la CAF).

Les temps forts de ces derniers mois

LES SORTIES ADOS :

Plusieurs sorties ont permis aux ados du canton de s'évader le temps d'une journée. Ils ont pu faire une course d'orientation dans la forêt d'Hesdin encadrés par l'OTSJ, faire du bowling, s'essayer à l'accrogym



TOURNAGE D'UN CLIP :

Les ados ont pu, une fois encore se confronter à un objectif en tournant un clip sur la chanson reprise bon nombre de fois « Call me maybe »

LA SOIRÉE CARNAVAL :

Elle a réuni les jeunes du canton, tous déguisés pour une soirée dansante avec petits jeux, élection du meilleur costume, projection du clip tourné dans la semaine, dégustation de crêpes, et de bonbons !

A VENIR :
De nouvelles sorties ados sont programmées cet été : visite de zoo, accrobranche, opale laser, Bagatelle…



SECTEUR FAMILLE

Les ateliers Parents-Enfants

Des ateliers pour les enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou grand-parent(s) sont organisés dans les locaux du CSCI gratuitement. Ces ateliers ont plusieurs objectifs : Rencontres, Ecoute, Accompagnement, Découverte, Partage et Lien parent-enfant. Plusieurs activités ont été proposées de Janvier à Juin 2014 de 9h15 à 11h15 :



- 09 janvier : Cuisine
- 23 janvier : « Pas facile d'être parent : partageons » sous forme de jeu
- 13 février : Babygym et danse corporelle
- 13 mars : Jeux de transvasement
- 27 mars : Cuisine
- 10 avril : Eveil musical
- 22 mai : Activités manuelles sur la fête des pères et des mères
- 12 juin : Eveil musical
- 26 juin : Sortie surprise

Les temps forts de ces derniers mois

UN APRÈS-MIDI KERMESSE A ÉTÉ ORGANISÉ POUR LE CARNAVAL :

L'occasion pour les enfants de découvrir leurs parents sous un autre jour en jouant avec eux aux jeux proposés !



UNE MATINÉE PETIT DÉJEUNER EN FAMILLE :

En partenariat avec le groupe de Formation Insertion Jeunes de la MFR d'Hucqueliers, porteur du projet et de l'école d'Hucqueliers, une matinée "petit déjeuner en famille" a été organisée dans le but de passer un agréable moment en famille en réapprenant à manger un petit déjeuner équilibré suivi de différentes animations (maquillage, jeu de la bouteille, chamboule tout, ...).

Cette matinée fut clôturée par une remise de diplôme suite à une chasse au trésor.

UNE SORTIE EN FAMILLE A ÉGALEMENT EMMENÉ LES PARENTS ET LEURS ENFANTS AU CINÉMA ET À LA PATINOIRE !

SECTEUR ADULTES

Les ateliers déco en matériaux recyclés : Ils sont proposés en fonction des périodes de l'année et sur des thèmes précis.

Gym Séniors : Les cours de gym séniors ont lieu à la salle des fêtes d'Hucqueliers le vendredi de 9h30 à 10h30 et à la salle des fêtes et à Bourthes le mercredi de 10h à 11h.

SECTEUR POUR TOUS

 Les ateliers Djembé : sont proposés au rythme d'une séance d'1h30 par semaine. Les participants sont toujours aussi nombreux et se régalent des rythmes ensolleillés que leur transmet leur animateur Sébastien.

 Parcours informatique : Encadré par un bénévole et une animatrice, le parcours informatique se divise en une dizaine d'ateliers de deux heures. Ces ateliers informatiques permettent aux débutants d'apprivoiser les nouvelles technologies mais également aux plus initiés de se perfectionner, le tout dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à vous inscrire pour le prochain parcours qui aura lieu d'octobre à décembre.

 Aide aux devoirs : Les mardis et vendredis de 16h30 à 18h00 et le mercredi toute la journée, enfants de tous âges peuvent, bénéficier d'un coup de pouce pour faire leurs devoirs.

 Les ateliers Cuisine : Ils sont proposés de manière ponctuelle. Les ateliers cuisine sont un moment d'échange intergénérationnel où les plus âgés transmettent leurs savoirs aux plus jeunes, et tous finissent par déguster le résultat de leur travail collectif.

 Des spectacles, pièces de théâtre sont proposés ponctuellement sur le canton (Hommage à Mariano, Théâtre « A ta santé »).

 Des ateliers récréatifs : Divers ateliers sont proposés ponctuellement dans l'année.

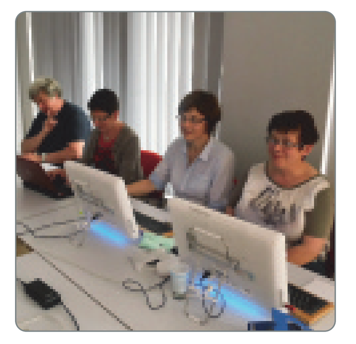
 L'atelier tricot : est mis en place le mercredi tous les 15 jours.

 La Chorale Pop répète tous les lundis soir de 18h30 à 19h30 dans les locaux du CSCI, son répertoire va du « Mistral Gagnant » de Renaud jusqu'à « Message in a bottle » de Police.

 Le CSCI a reçu les ARTS et a proposé une journée de danse associée au dessin le samedi 24 mai 2014. Ce fut une journée de détente et d'expression corporelle très appréciée.

 Concernant Octobre Rose, le CSCI, en partenariat avec les Communautés de communes du canton d'Hucqueliers et du canton de Fruges, lance un beau projet. En effet, afin de sensibiliser au depistage du cancer du sein, une ballade à vélo sera mise en place aux départs de Fruges et d'Hucqueliers pour se rejoindre à Verchocq où de nombreux ateliers seront proposés. Rendez vous donc le 11 octobre 2014 pour rouler ensemble en rose !






Pour plus d'informations sur les différentes activités, n'hésitez pas à nous contacter au 03.21.90.91.10 ou par courriel sur accueil.csc.hucqueliers@gmail.com

Horaires d'accueil du CSCI au 9 rue de la longeville à HUCQUELIERS :

En période scolaire :
Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.
Samedi : de 09h00 à 12h00.

Lors des vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



DEUX LIGNES DE CARS DANS LE CANTON

LE DÉPARTEMENT VOUS FACILITE LA VIE AVEC UNE TARIFICATION UNIQUE À 1€ PAR TRAJET EN CAR ET GRATUIT JUSQU'À 19 ANS HORS PÉRIODES SCOLAIRES. Le réseau de transport du Département : ce sont 2 lignes de cars qui traversent quelques communes du canton d'Hucqueliers pour se rendre à SAINT OMER et MONTREUIL SUR MER, à raison de deux allers retours quotidiens du lundi au samedi.

2 LIGNES DE CARS :

• **La ligne 515 « HUCQUELIERS-MONTREUIL SUR MER »** traverse les communes de Zoteux, Bourthes, Hucqueliers, Bimont, Clenleu, Alette, Montcavrel, Estrée, Montreuil et Ecuires.
Exemple : un départ d'Hucqueliers à 12h30 / arrivée à Montreuil à 13h00 (du lundi au samedi à l'année, sauf jours fériés) ; un départ de Montreuil sur mer à 13h15 / arrivée à Hucqueliers à 13h43 (lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires et du lundi au samedi pendant les vacances scolaires, sauf les jours fériés)

• **La ligne 509 « HESDIN-FAUQUEMBERGUES-SAINT-OMER »** comporte une desserte d'HUCQUELIERS vers SAINT-OMER qui traverse les communes d' Hucqueliers, Wicquinghem, Ergny, Rumilly, Verchocq … jusque Saint-Omer
Exemple : un départ d'Hucqueliers à 6h25 / arrivée à Saint Omer à 7h39 (du lundi au samedi à l'année, sauf jours fériés) ou un départ d'Hucqueliers à 13h52 / arrivée à Saint Omer à 15h15 (à l'année, sauf jours fériés).

TARIFS :

• 1€ tarif unique par trajet pour tous les usagers, quelle que soit la distance parcourue

• La GRATUITE pour les jeunes jusqu'à 19 ans en dehors des périodes scolaires (vacances scolaires, mercredi après-midi, samedi après-midi, dimanche).

Le détail des horaires est consultable sur le site Internet de la Communauté de communes du canton d'Hucqueliers (www.cc-hucqueliers.fr), des dépliants sont disponibles à l'accueil de la Communauté de communes ou au Centre socioculturel intercommunal d'Hucqueliers. Renseignement possible en mairie.



UN « VISIOGUICHET » POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Une borne Pôle emploi, nouvelle génération est opérationnelle depuis le début du mois de mars dans les locaux du centre socioculturel intercommunal. Il s'agit d'un « visioguichet » en relation directe avec l'agence d'Hesdin. L'appareil vient d'être installé dans un local qui permet la confidentialité.

L'historique : L'opération a été montée par la Communauté de communes du canton d'Hucqueliers (CCCH) dans le cadre du dispositif national « Plus de services au public ». Cette expérimentation ne concerne actuellement que 23 départements. La Communauté de communes a répondu à cet appel à projets. La borne interactive permet la visioconférence avec les agents de l'antenne d'Hesdin, à laquelle sont rattachés les 615 demandeurs d'emploi du canton. Pôle emploi assure le financement de cette borne, la CCCH mettant un local à disposition.



Le point de vue de Pôle emploi : Pour Anne Pascale Wable, responsable de l'agence d'Hesdin, les demandeurs d'emploi du canton vont avoir accès à un « service de qualité et de proximité, écologique et économique puisque les personnes inscrites pourront éviter de se déplacer à Hesdin. » Ce service à distance est pratique et le demandeur peut maîtriser sa démarche de recherche. Cela permet aussi de mettre en relation directe un demandeur et une entreprise qui recrute, de déposer un CV, de consulter les annonces… On peut y scanner ses documents pour les envois justificatifs. Le but est de donner de l'autonomie aux personnes à la recherche d'emploi. Un accompagnement est prévu pour la formation au fonctionnement de la borne.

Horaires : Chaque mardi de 9h à 12h en accès libre pour les usagers souhaitant accéder au site pole-emploi.fr (sans mode visioguichet). Les deuxièmes et quatrièmes mercredis de 9h à 12h pour les demandeurs d'emploi souhaitant un contact direct avec un conseiller Pôle emploi (en mode visioguichet). Les quatrièmes vendredis de 9h à 12h pour les rendez-vous dans le cadre du suivi personnalisé.

Renseignements : votre conseiller Pôle emploi ou Elodie LEGRAND de la Communauté de communes du canton d'Hucqueliers (03.21.90.50.32)

ISOLEZ VOS COMBLES PERDUS POUR 1€

La Communauté de communes du canton d'Hucqueliers s'associe au Pacte Energie solidarité pour apporter une solution d'isolation à 1 € aux ménages modestes (selon conditions de ressources). Les travaux coûtent 1 € TTC (forfait) pour les superficies inférieures à 70 m^2 et 10 € TTC par m^2 supplémentaire.

LE PACTE ÉNERGIE SOLIDARITÉ : C'EST QUOI ?

Le pacte énergie solidarité est un programme validé par le Ministère de l'écologie et porté par Certinergy, pour lutter contre la précarité énergétique des ménages les plus modestes (propriétaires occupants et locataires de maison individuelle).

La réalisation de travaux d'isolation des combles perdus permet d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement.

POURQUOI ISOLER VOS COMBLES PERDUS ?

• Un gain énergétique important : l'isolation des combles peut représenter 25% à 30% de gains énergétiques après travaux (source ADEME).
• L'amélioration de votre confort en toutes saisons : une bonne isolation supprime les parois froides et augmente votre sensation de bien-être en été comme en hiver ;
• Un chantier rapide et sans dérangement : une durée moyenne de chantier est de 2h. L'accès aux combles peut se faire soit par une trappe de visite, soit par la toiture, sans aucune nuisance pour vous.

COMMENT BÉNÉFICIER DU PACTE ÉNERGIE SOLIDARITÉ ?

Un processus simple et efficace en 4 étapes :

1 - Inscription sur www.pacte-energie-solidarite.com ou par téléphone au 0800 000 838 (numéro vert appel gratuit depuis un poste fixe).

2 - Une équipe prend en charge les bénéficiaires et les accompagne dans le montage du dossier unique (gratuit).

3 - Réalisation des travaux par Combles Eco Energie via un réseau de partenaires locaux

4 - Contrôle qualité et satisfaction client après les travaux



LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

• Maisons individuelles, propriétaires ou locataires
• Combles perdus non isolés ou isolation vieillissante (+ 25 ans)
• Le revenu fiscal de référence (RFR) des habitants du foyer est inférieur aux plafonds de ressources de l'ANAH
(exemple pour un foyer composé de 1 personne, plafond de ressources à ne pas dépasser 18 170 €, pour un foyer de 2 personnes 26 573 €, pour un foyer de 3 personnes 31 957 €)

LES TRAVAUX :

Forfait de 1 € TTC pour une surface à isoler inférieur à 70 m2 et 10 € TTC par m^2 supplémentaire.
Ce forfait comprend : tous les frais de dossier et d'accompagnement, la visite de validation technique, la rehausse de la trappe de visite en carton, l'isolation de la trappe de visite, l'identification des boîtes de dérivations électriques, l'écart au feu du conduit de cheminée, le soufflage en laine de verre minérale.

La maîtrise d'œuvre est assurée par Comble Eco Energie au travers d'un réseau de poseurs professionnels qualifiés QUALIBAT.

Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes Elodie LEGRAND au 03.21.90.53.16 ou sur le site internet www.pacte-energie-solidarite.com



MANIFESTATIONS DU 01 AOUT 2014 AU 31 DECEMBRE 2014

AOUT	Dimanche 3	BEUSSENT	(Camp raquet)	[10h30-22h]	Ball-trap
	Dimanche 3	BEZINGHEM	(Bezinghem)	[10h-18h]	Tournoi de Football
	Dimanche 3	VERCHOCQ	(Stade de foot)	[10h - 2h]	Fête Champêtre
	Jeudi 7	PREURES	(Salle du stade)	[12h00]	Cochoui organisé par les Anciens combattants
	Dimanche 10	WICQUINGHEM	(Stade)	[9h-18h]	Tournoi de Football
	Vendredi 15	MANINGHEM	(Cour de l'école)	[12h00]	Barbecue
	Dimanche 24	BOURTHES			Course VTT + repas
	Dimanche 24	BIMONT	(Salle d'Humbert)	[midi et soir]	Cochoui du Quillier de Bimont
	Dimanche 31	BEUSSENT	(Cantine scolaire)	[12h30-20h]	Ducasse
	Dimanche 31	PREURES	(Place du village)	[8h]	Ducasse, brocante , repas et bal
	Fin Août	BOURTHES	(Le bourget et Paris)		Voyage du Club des Aînés
SEPTEMBRE	Samedi 6	HUCQUELIERS			Congrès départemental des Sapeurs Pompiers
	Dimanche 7	WICQUINGHEM	(Route des Sablières)	[9h-20h]	Ball-trap
	Dimanche 7	RUMILLY	(Salle des Fêtes)	[9h30]	Marche
	Samedi 13	HUCQUELIERS	(Salle des Fêtes)	[8h30-11h30]	Don du sang
	Samedi 13	RUMILLY	(Salle des Fêtes)	[19h30]	Ducasse
	Dimanche 14	CAMPAGNE LES B	(Campagne les Boulonnais)	[12h00]	Brocante au village
	Dimanche 14	BOURTHES	(Ancien terrain de Moto-cross)		Ball Trap
	Jeudi 18	HERLY	(Herly)		Salle des Fêtes, repas
	Jeudi 18	BECOURT	(à Hucqueliers)	[12h30]	Repas des aînés
	Samedi 20	ALETTE	(Mairie Alette)		Exposition journée du patrimoine (aussi le Dimanche 21)
	Dimanche 21	BECOURT	(Salle des Fêtes)	[15h00]	Thé dansant
	Jeudi 25	BOURTHES			Repas annuel du Club des Aînés
OCTOBRE	Samedi 4	ZOTEUX	(Salle des Fêtes)	[20h]	[20h] Loto Quine du CCAS
	Dimanche 12	HUCQUELIERS			Concours de chevaux Boulonnais
	Vendredi 17	BOURTHES			Assemblée Générale des Anciens Combattants
	Samedi 18	CAMPAGNE LES B	(à la MFR)		Loto
	Mercredi 22	BOURTHES	(Tournehem)		Repas dansant du Club des aînés
	Samedi 25	PREURES	(Salle communale)	[19h30]	Loto du Foyer rural, Preures / Zoteux
	Vendredi 31	BOURTHES	(Salle des Fêtes)		Couscous des Jeunes U.S.B.
NOVEMBRE	Dimanche 2	VERCHOCQ	(Salle des Fêtes)	[15h00]	Concours de Cartes du Club des Aînés
	Samedi 8	BEUSSENT	(Cantine scolaire)	[19h-0h00]	Soirée Harengs
	Samedi 8	CAMPAGNE LES B	(à la MFR)		Loto quine organisé par Les Campagnards dynamiques
	Samedi 8	HUCQUELIERS	(Salle des Fêtes)		Loto organisé par la Sté Colombophile
	Dimanche 9	ALETTE	(Salle des Fêtes)	[8h00]	Brocante Puériculture
	Dimanche 9	BECOURT	(Salle des Fêtes)	[15h00]	Thé dansant
	Mardi 11	BOURTHES	(Salle des Fêtes)		Commémoration de l'armistice 14/18, Vin d'honneur
	Mardi 11	HUMBERT	(au village)		Repas des anciens combattants, Humbert-St Michel sous B
	Mardi 11	ALETTE	(Monuments aux morts)	[11h30]	Cérémonie du 11 Novembre suivi d'un banquet
	Samedi 15	BIMONT	(Salle d'Alette)	[20h00]	Loto du RPI
	Dimanche 16	ALETTE	(Salle d'Alette)	[20h00]	Loto du RPI
	Vendredi 21	BOURTHES	(Salle des Fêtes)		Soirée Beaujolais
	Samedi 22	HUCQUELIERS			Sainte Cécile
	Dimanche 23	HUCQUELIERS	(Salle des Fêtes)		Troc livres
	Dimanche 23	BEZINGHEM	(au village)	[14h-20h]	Concours mixte Manille-Belote
	Samedi 29	CAMPAGNE LES B	(Salle des Fêtes)	[12h00]	Repas des Aînés
	Dimanche 30	HUCQUELIERS			Festival des tartes
DECEMBRE	Jeudi 4	HERLY	(Herly)		Couscous Assemblée Générale (Mme Laridant)
	Vendredi 5	BOURTHES	(Salle des Fêtes)		Cérémonie d'hommage aux morts en AFN et Vin d'honneur
	Samedi 6	HUCQUELIERS			Sainte Barbe
	Samedi 6	PREURES	(Salle communale)	[19h30]	Repas de la Saint Eloi
	Dimanche 7	VERCHOCQ	(Salle des Fêtes)	[12h30]	Repas dansant de la Saint Eloi
	Jeudi 11	BOURTHES			Goûter de Noël du Club des Aînés
	Samedi 13	HUMBERT	(Humbert)		Repas CCAS
	Jeudi 18	BOURTHES	(Rinxent)		Repas dansant du Club des Aînés
	Vendredi 19	PREURES	(Salle communale)	[14h30]	Repas des Aînés
	Vendredi 19	PREURES	(Salle communale)	[17h15]	Arbre de Noël
	Vendredi 19	ALETTE	(Salle des Fêtes)	[20h]	Fête du sapin de Noël
	Dimanche 21	PREURES	(Salle communale)	[14h00]	Fête de Noël